



N°	Désignation	Statut	Appréciation
1	Parcelles appartenant à la commune de Survilliers	Commune	Appréciation 1.20
2	Parcelles appartenant à la commune de Survilliers	Commune	Appréciation 1.20
3	Parcelles appartenant à la commune de Survilliers	Commune	Appréciation 1.20
4	Parcelles appartenant à la commune de Survilliers	Commune	Appréciation 1.20
5	Parcelles appartenant à la commune de Survilliers	Commune	Appréciation 1.20
6	Parcelles appartenant à la commune de Survilliers	Commune	Appréciation 1.20
7	Parcelles appartenant à la commune de Survilliers	Commune	Appréciation 1.20
8	Parcelles appartenant à la commune de Survilliers	Commune	Appréciation 1.20
9	Parcelles appartenant à la commune de Survilliers	Commune	Appréciation 1.20
10	Parcelles appartenant à la commune de Survilliers	Commune	Appréciation 1.20

LEGENDE

Zones U - Zones urbaines

- UA** Zone urbaine principale correspondante au centre ancien
- UB** Zone urbaine à dominante d'habitat individuel à la zone principale
- UC** Zone urbaine à dominante d'habitat collectif
- UF** Zone urbaine d'accueil des équipements et services publics
- UX** Zone urbaine à dominante d'activités économiques

Zone AU - Zones à urbaniser

- AU** Zone d'urbanisation future à vocation dominante d'habitat à court et moyen termes
- AUX** Zone d'urbanisation future à vocation dominante d'activités économiques à court et moyen termes

Zones A - Zones agricoles

- A** Zone agricole réservée à l'exploitation agricole
- Zones N - Zones naturelles**
- N** Zone naturelle de protection stricte

Dispositifs réglementaires particuliers

- Emplacements réservés
- Espaces Boisés Classés (EBC)
- Patrimoine naturel remarquable: terroirs cultivés
- Aire remarquable
- Alignement d'arbres à préserver
- Secteur Patrimoine naturel: parcs et espaces verts
- Patrimoine identifié
- Murs de clôture d'intérêt patrimonial
- Préservation de la diversité commerciale

Département du Val d'Oise
Commune de Survilliers

PLAN LOCAL D'URBANISME
4 - Documents Graphiques
4.1 - Planche Territoire

Plan Vu pour être annexé à la DCLM d'approbation du

Révisé par:

Validé par:

Date: 20/02/2016

Echelle: 1/4000